La neutralité européenne

Autor(en): Gavillet, André

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): 26 (1989)

Heft 973

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1011282

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

La neutralité européenne

Ce qui se passe à l'Est, ce n'est pas un dégel en hiver, mais une décongélation: les peuples retrouvent leur histoire et nous, à leur sujet, une mémoire

Dans ce retour du refoulé historique, figé derrière la ligne de démarcation, le Mur et la frontière Oder-Neisse, revient tout l'Entre-deux-guerres: le Traité de Versailles et Brest-Litovsk, la Petite Entente, la Grande Entente, le découpage de l'Empire austro-hongrois, le cordon sanitaire, la balkanisation. Et il faudra bien reprendre ce qui a été mal résolu en 1918 et effacé dès 1945.

Si quelque inquiétude est sensible dans la joie des hommes d'Etat qui se réjouissent sincèrement, et comme chacun, du triomphe des libertés sur la tyrannie, c'est qu'ils savent, comme une leçon d'histoire, la difficulté de la tâche.

La guerre froide, au prix des souffrances immenses des peuples de l'Est, était une facilité et une commodité.

Elle a permis à l'Europe de l'Ouest de mener à mal et à bien la décolonisation, de liquider les survivances dictatoriales en Espagne, au Portugal, en Grèce, de construire irréversiblement le premier noyau d'une Communauté européenne.

L'Union soviétique, jusqu'à la prise du pouvoir par Gorbatchev, s'est toujours montrée hostile à l'union européenne. La formule de dénonciation stigmatisait les revanchards allemands, faisant ressurgir toutes les images des conquêtes et croisades européennes vers l'Est, depuis les chevaliers teutoniques réactualisés par Eisenstein jusqu'à l'invasion hitlérienne. La géo-politique était conçue en termes de blocs planétaires: un bloc européen, s'appuyant sur les Etats-Unis, était perçu comme l'ouverture d'un deuxième front dans la mesure où la Chine pouvait devenir hostile.

Pourquoi l'URSS a-t-elle laissé tomber son hostilité à l'égard de la construction européenne quand bien même elle constituerait sur son flanc une puissance démographique et économique supérieure à ses propres forces? Cette question intéresse la Suisse à deux titres: celui de l'exercice de sa neutralité, celui de son expérience historique.

Une confédération est authentique lorsque les parties constituantes sont antérieures au tout, c'est-à-dire que le lien fédérateur repose sur l'alliance et non, pour une part, sur la conquête comme celle de l'Ouest pour les Etats-Unis ou de l'Est pour la Russie. La Suisse est une confédération d'alliances. L'Europe est en passe de le devenir.

Une telle confédération pour des raisons de cohésion interne doit conduire une politique de neutralité. L'Europe des Douze, c'est évident, ne pourrait être entraînée dans une politique agressive contre l'URSS.

Ou bien s'y opposeraient les Allemands qui sont en première ligne ou, dans une situation différente, les autres Européens si l'Allemagne voulait mener une politique propre, cherchant à constituer sa zone d'influence. La cohésion interne d'une confédération n'est pas compatible avec la prédominance des intérêts d'un seul membre ou d'une alliance particulière de quelques-uns.

L'Europe, partenaire dans l'Alliance atlantique, n'en est pas encore au stade de la neutralité intégrale. Cela impliquerait qu'elle ait une force militaire suffisante pour assurer seule sa sécurité, c'est-à-dire qu'elle développe son propre armement nucléaire à l'heure où c'est la réduction des missiles qui est à l'ordre du jour. La question d'une remise en cause du Pacte atlantique n'est donc pas, comme on le dit pour la réunification, une question d'actualité.

Mais il suffit de constater que la Communauté européenne est assez fortifiée pour que les agressivités individuelles soient contrôlées par le groupe.

Cet équilibre sera une chance de réussir peut-être là où le Traité de Versailles a échoué. La neutralité suisse ressentie souvent comme une exclusion revêtira, si cette évolution se confirme, un sens différent: elle aura été une sorte d'expérimentation préalable à petite échelle. Sans se renier, elle pourrait être vécue alors comme un facteur de rapprochement. AG

23 novembre 1989 Vingt-septième année

J.A. 1000 Lausanne 1 Hebdomadaire romand